

## Communiqué de presse

## Prolait Fédération Laitière recommande de voter 2x non aux initiatives anti-pesticides

Prolait Fédération Laitière recommande de voter 2x non aux initiatives anti-pesticides. Aujourd'hui déjà la législation suisse est parmi les plus strictes et contrôlées au niveau mondial en matière d'écologie, de bien-être animal et de normes de la production agricole. Certes, l'agriculture doit progresser et remplacer à terme les produits de synthèse toxiques par des méthodes de culture, de traitement et de soin qui n'occasionnent aucun impact sur l'environnement, mais pas comme le prévoient les initiatives anti-pesticides.

Au niveau des producteurs de lait, c'est surtout l'initiative « eau propre » qui est inacceptable. En privant les exploitations qui peuvent ou doivent s'en passer de paiements directs, l'initiative devient contre-productive et risque de faire naître une agriculture à deux vitesses, une plus autarcique que le bio actuel, avec des produits encore plus chers à produire et de l'autre côté une agriculture industrielle, sans incitation pour le respect de l'environnement ni de la biodiversité. Cette agriculture-là, en étant sous une pression économique considérable, risque même de supprimer les prestations écologiques actuellement fournies, notamment les 7 % de surfaces de biodiversité.

L'administration d'antibiotiques de manière préventive n'a plus cours dans de nombreuses exploitations et Prolait s'emploie à promouvoir un tarissement sans antibiotiques. De plus, Prolait Fédération Laitière exige des stations de recherche agronomique et des organisations de sélection du bétail qu'elles s'investissent davantage dans ce sujet conformément au programme Star de la Confédération.

Même si les initiants ont élargi en cours de route l'interprétation de l'autonomie fourragère prévue dans le texte de l'initiative par le biais d'une expertise juridique, Prolait estime que le texte d'« eau propre » est trop contraignant. Il dessert même l'agriculture bio, car il met en péril les exploitations sans bétail qui doivent garantir une part de prairies afin de protéger les sols. A ce sujet, Prolait regrette que des textes soient élaborés sans se renseigner sur les conditions de travail imposées à l'agriculture.

Concernant l'initiative sur « une Suisse libre de pesticides de synthèse », l'interdiction de biocides dans la production et la transformation pose problème aux exploitations laitières soucieuses de l'hygiène des produits. En effet, de nombreux désinfectants assurant aujourd'hui la sécurité des produits tout au long de la filière seraient interdits, ce qui compromettrait la qualité reconnue des produits régionaux tels que le Gruyère AOP. L'initiative, en ne prévoyant des exceptions que pour une pénurie grave ou une menace fondamentale, met en danger une filière qui a commercialisé, ici et à l'étranger, avec un succès croissant, des produits naturels et bénéfiques pour la santé.

Yverdon-les-Bains, le 26 mai 2021

A disposition:

Marc Benoît, président 079/289 97 20 Marie Garnier, directrice 079/861 10 20